

Procès-verbal : Assemblée générale du SPECM
Réunion du 20 septembre 2022 à 12h

0. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue	<p>Yannick Malouin souhaite la bienvenue aux membres en cette nouvelle année scolaire. Nous sommes de retour en présence à pouvoir partager un repas, ce qui est inédit depuis la pandémie. Pour la prochaine négociation, nous vous inviterons à quelques activités, dont la projection d'un film et une kermesse.</p> <p>Yannick présente ensuite nos deux invités, Nadine Bédard St-Pierre et Youri Blanchet.</p>
1. Nomination à la présidence et au secrétariat d'assemblée	<p>Il est proposé par David Bernier: « que Jean-Martin Fleury préside l'assemblée et que Olivier Bouchard assure le secrétariat. » Appuyé par : Emilie Prudhomme Adopté à l'unanimité</p>
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	<p>Il est proposé par William Duclos : « que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé. » Appuyé par : Vincent Noel Boivin Adopté à l'unanimité</p>
3. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 19 avril 2022	<p>Il est proposé par William Duclos : « que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé. » Appuyé par : Jean-Christophe Gascon Adopté à l'unanimité</p>
4. Admission des nouveaux membres	<p>Mariane Bouchard présente les nouveaux membres du SPECM.</p> <p>Il est proposé par Marie-Claude Tremblay « que les nouveaux membres soient admis au SPECM ». Appuyé par : Annie Harrison Adopté à l'unanimité.</p>
5. Mot du président de la Fédération de l'enseignement collégial	<p>Mot de bienvenue par Youri Blanchet, nouveau président de la FEC. Plusieurs enjeux nous occupent : pénurie de main-d'œuvre, décrochage étudiant, etc. Y aura-t-il une nouvelle nomination en enseignement supérieur? À suivre après les élections!</p>
6. Négo 2023	<p>Nadine Bédard St-Pierre présente le contexte de la nouvelle négociation de la Convention collective qui arrive à échéance au printemps prochain. Deux négociations à mener : une pour la fonction publique et parapublique (matières intersectorielles) et une pour les enseignant.e.s du collégial (matières sectorielles).</p> <p>La négociation se déroule maintenant en front commun. Un représentant du Conseil du trésor sera désormais assis à la table de négociation. La CAQ a une volonté centralisatrice et la présence du Conseil du trésor en témoigne.</p>

	<p><i>Matières intersectorielles :</i> Salaire, conditions de travail et pratiques, retraite, droits parentaux, disparités régionales et autres revendications.</p> <p>Annie Harrison propose que l'on vote en bloc (toutes les propositions ensemble). Appuyé par : David Bernier. Adopté à la majorité. Une abstention.</p> <p><i>Matières sectorielles :</i> Cahier de demandes rédigé en commun, avec l'Alliance (ASPPC). Certains compromis ont été faits, pour tenir compte des réalités de tous.</p> <p>1-Précarité et insertion professionnelle, 2-tâche, ressources enseignantes et réussite étudiante, 3-formation continue, enseignement à distance, pérennité du modèle collégial, 4-collégialité, expertise enseignante e vitalité des programmes, 5-organisation et relations de travail, 6-échelle de traitement et autres enjeux de rémunération (rangement 23, notamment).</p> <p>Question sur les admissions (SRAM, SRACQ, SRASL) par un membre. Malheureusement, cette question ne peut être réglée en négociation, car ce n'est pas lié à notre Convention collective, répond Nadine Bédard St-Pierre.</p> <p>Il est proposé par Diana-Cindie Tremblay « que l'assemblée générale du syndicat adopte le projet de cahier de dépôt sectoriel initial de l'ASPPC ». Appuyé par : Vincent Noel Boivin Adopté à la majorité, une abstention.</p>
7. Désignation au comité de perfectionnement	<p>Suzy nous informe des postes à combler au CPPE.</p> <p>David Bernier propose que Anthony Rousseau et Jean-Christophe Adopté à l'unanimité.</p>
8. Préoccupation des membres	<p>Diana-Cindie rappelle à l'assemblée que le programme de soins vit de durs moments.</p>
9. Levée de l'assemblée	<p>Tous les points ont été épuisés, la séance est donc levée.</p>